

I. Résumé analytique de la thèse

1. GENÈSE, ORIGINALITÉ ET ACTUALITÉ DU PROJET DE THÈSE

Le projet de thèse était issu des précédents travaux réalisés au cours du Master II en 2004-2005, qui ont permis d'aborder l'épistémologie de la psychanalyse sous l'angle de la philosophie des normes et de la philosophie de l'esprit, à travers une analyse fouillée des travaux du philosophe américain Donald Davidson sur l'irrationalité. Davidson établissant en effet un parallèle entre les structures logiques d'interprétation des cas classique d'irrationalité théorique et pratique (faiblesse de la volonté, duperie de soi, *wishful thinking*) et les structures métapsychologiques invoquées par Freud pour rendre compte de la dynamique psychopathologique : seul le postulat logique d'une division de l'esprit en instances fonctionnelles entretenant entre elles des relations causales non rationnelles était, selon Davidson, à même de rendre compte de la possibilité même de l'irrationalité humaine. Cela impliquait une mise en analogie des normes de rationalité et des normes de la santé psychique du sujet. L'analyse fouillée des thèses de Davidson que nous avons proposée mettait toutefois en évidence la persistance d'un schéma de perception moral, tapi derrière les normes de la rationalité apparemment cognitives, posant un point d'interrogation sur leur objectivité possible. S'est alors esquissé le projet d'interroger l'articulation entre les normes psychologiques portées par les concepts psychopathologiques et les normes morales, afin d'interroger la prétention des premières à l'objectivité scientifique.

Nous avons choisi au cours du premier trimestre de l'année 2005 de faire porter nos recherches sur le concept de perversion sexuelle en prenant acte de sa problématisation contemporaine par la philosophie de l'esprit et la philosophie morale d'inspiration analytique, opérée depuis la fin des années 1970. La question qui a retenu notre attention était plus précisément celle des réquisits conceptuels des discours sur la perversion et de la définition d'une norme psychosexuelle, telle qu'elle a été posée par le philosophe Thomas Nagel (NAGEL, 1979), la *Philosophy of sex* américaine (notamment SOBLE (ed.), 2002) et, dans une perspective qui articule éthique et philosophie politique, par le philosophe français Ruwen Ogien (OGIEN, 2004). L'analyse des textes de ces auteurs a permis de prendre la mesure de l'importance et de la contemporanéité de l'objet perversion.

La perversion sexuelle est en effet au cœur d'enjeux éthiques, sociaux, juridiques, politiques, médicaux et épistémologiques essentiels, ce qui permet d'interroger les modalités selon lesquelles l'occident contemporain problématise les relations entre le sujet, le sexe et le mal. Les discours sur la perversion appartiennent aux débats éthiques (notamment, en philosophie, d'éthique appliquée) et lancent des ponts vers les problématiques juridiques et politiques : sexualité déviante et dommages faits à autrui, consentement et ses limites dans le cadre de certains type de relations sexuelles comme le sadomasochisme, rapprochements opérés entre perversion, pornographie et prostitution. La perversion est aussi la cible de questions morales dépassant largement le cadre de la pensée spécialisée et traversant le corps social. L'expression « perversion sexuelle » fonctionne en effet comme un prédicat éthique renvoyant à des conduites et des relations sexuelles jugées moralement mauvaises – ce qui rend partiellement compte d'un fait étrange : lorsque l'on parle de « perversion sexuelle », la plupart des individus ont un avis sur la question, tout en ayant souvent une conception extrêmement vague de ce qu'est un trouble psychosexuel.

La perversion est aussi une question sociale, dans la mesure où les individus qualifiés de *perverts* apparaissent comme un *risque* potentiel ou réel pour la société sous la forme d'un immense danger délinquant ou criminel suscitant la peur, représentation qui entre en contradiction avec la réalité statistique des violences sexuelles (pour la France, ENVEFF, 2003 (2000) ; BAJOS, BOZON, BELTZER et l'équipe CSF, 2008 ; LE GOAZIOU, JASPARD, 2011) – que l'on pense à la figure du grand pédophile, qui occupe indéniablement une part du terrain et de l'imaginaire social mais une part extrêmement marginale de la réalité des délits et crimes.

Cette dimension criminelle octroie à la perversion sexuelle son caractère de problématique judiciaire et politique, puisque la gestion pénale et médico-judiciaire des illégalismes sexuels apparaît comme un problème urgent à traiter

(récidive, injonctions de soins, bracelet électronique, etc.). Les questions politiques s'étendent cependant au delà de l'administration de l'ordre public et de la sécurité ; elle impliquent en effet d'une part les résistances politiques à la pathologisation des conduites et désirs sexuels ; si l'homosexualité a été ôtée du *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders* de l'American Psychiatric Association en 1973, et de la *Classification Internationale des Maladies* de l'Organisation Mondiale de la Santé en 1990, les débats et luttes autour de la pathologisation du sadomasochisme, du fétichisme, mais surtout du transvestisme et des identités trans' (ces dernières étant certes sorties du spectre de la perversion, mais appartenant encore à la sphère des troubles de l'identité de genre), sont vivaces, comme en témoignent les débats actuels autour de ces catégories dans l'élaboration du DSM V et de la CIM 11.

L'ensemble de ces problématiques est étroitement lié aux conceptions psychopathologiques. Dire d'un sujet qu'il est un pervers sexuel, c'est en effet pointer, au delà de ses actes, un certain *défaut psychologique*, une certaine *tendance pathologiquement déviée* - le remplacement, dans la psychiatrie américaine, de l'expression « perversion sexuelle » par le terme « paraphilie » ne devant pas laisser penser que la perversion a disparu de l'espace psychiatrique, car les espèces de paraphilies d'aujourd'hui sont les espèces de perversion d'hier.

Le concept de perversion sexuelle est ainsi le lieu d'un croisement de deux dimensions dont on peut légitimement interroger l'étrange appariement : celle du mal moral et social et celle de la maladie. Mais les aspects indéniablement évaluatifs de cette catégorie médico-psychologique normative n'auraient-ils pas du la disqualifier depuis longtemps aux yeux des savoirs de l'esprit malade ? Comment rendre compte de la stabilité épistémologique d'un concept au sein duquel convergent deux dimensions en apparence contradictoires, une dimension psychopathologique censément objective et un ensemble d'évaluations morales peut-être entièrement relatives au contexte socio-culturel, et *a priori* opposées à l'objectivité recherchée par la médecine mentale ?

L'analyse préparatoire des études philosophiques contemporaines d'inspiration analytiques dédiées à la perversion, effectuée au cours du premier semestre de l'année 2005, nous a toutefois amené à mettre en évidence un ensemble d'impensés qui les traversaient et de difficultés issues de la méconnaissance des conditions historiques de formulation des discours sur la sexualité (on trouvera un résumé de ces difficultés dans l'introduction de la thèse, pages 18 à 38). Il fallait donc adjoindre à l'analyse conceptuelle des problèmes de philosophie de la connaissance et de philosophie morale l'étude de l'histoire de la pensée et des discours, seule à même de répondre à la question que nous avons posée. Cela nous a conduit à la formulation du programme de recherches réalisé durant la thèse, que nous poursuivons actuellement sur les XX^{ème} et XXI^{ème} siècles. Si le point de départ de ce projet de thèse n'était pas foucauldien, il nous a amené à croiser les travaux de Foucault et à réaliser un des axes du programme proposé par le philosophe en 1976 dans *La volonté de savoir* : la généalogie de la psychiatisation des perversions.

L'importance d'une telle enquête historique était d'autant plus forte que les travaux d'épistémologie et d'histoire des sciences sur la perversion sexuelle restaient très marginaux, comparés à ceux de l'histoire culturelle. Le champ de l'histoire de la sexualité, bien qu'il soit moins développé en France que dans le monde anglo-saxon (CHAPERON, 2007), est en effet un champ des études historiques à part entière, reconnu et institutionnalisé ; comme les *Social*, les *Cultural*, les *Gender* et les *Gay and Lesbian Studies*, elle a fait des perversions et des savoirs des troubles psychosexuels de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle ses objets à part entière depuis les années 1970. Le foisonnement de ces études, qui génère aussi sa vulgate (la perversion sexuelle devenant un objet sur lequel chacun sait plus ou moins quelque chose), contraste singulièrement avec la marginalité de l'objet « perversion » dans le champ de l'histoire et de la philosophie des sciences, la sexualité comme la psychopathologie étant reléguées en périphérie comme si elles manquaient toutes deux d'une dignité et d'une solidité épistémologique suffisante en regard des autres sciences et objets de savoir. Pourtant, Michel Foucault (FOUCAULT, 1976 et 1999) et Georges Lantéri-Laura (LANTÉRI-LAURA, 1979) ont tous deux, il y a maintenant plus de trente ans, souligné l'importance de l'étude philosophique et épistémologique de l'objet « perversion sexuelle », importance rappelée par les études de philosophie de la connaissance que lui a dédiées Arnold Davidson dans les années 1990 (DAVIDSON, 2005). Cette thèse a donc pris le contre-pied des hiérarchies implicites. La sexualité et ses irrégularités en général et la perversion sexuelle en particulier sont en effet des objets épistémologiques et philosophiques exemplaires, pour plusieurs raisons.

(1) La sexualité, qu'elle soit licite ou illicite, régulière ou irrégulière, normale ou déviante, est un fait social total (au sens de Mauss) et représente ainsi une voie d'accès privilégiée aux descriptions des transformations anthropologiques du sujet en Occident (FOUCAULT, 1976).

(2) La perversion sexuelle est en conséquence un concept situé à l'interface d'un ensemble complexe d'énoncés, de théories et de pratiques normatives : psychiatrie, psychopathologie, psychanalyse, sexologie, sciences humaines ; sciences biologiques et médicales ; énoncés juridiques, moraux, pathologiques ; enjeux éthiques, sociaux, politiques ; esprit et corps ; loi et normes ; gestion judiciaire et politique des déviations ; etc. C'est aussi un concept exhibant de manière exemplaire la complexe coexistence de dimensions descriptives, évaluatives et normatives, au sein des mêmes discours. Ce caractère transversal exige alors du chercheur un regard interdisciplinaire et le dépassement de l'opposition traditionnelle internalisme / externalisme.

(3) La perversion est un concept qui implique analytiquement la position d'une norme, car elle est *par définition* déviation de la norme (NAGEL, 1979 ; OGIEN, 2004 ; DAVIDSON, 2005). L'analyse fine des discours sur la perversion sexuelle permet ainsi d'éclairer les différentes représentations (morales, sociales, médicales, psychologiques, juridiques) de la norme sexuelle et de la sexualité « normale », c'est-à-dire l'épistémologie de la sexualité et ses variations.

En proposant l'histoire de cette catégorie médicale et psychopathologique, de son émergence et de son évolution dans les théories et la pratique depuis son origine au XIX^{ème} siècle, l'ambition fut ainsi d'élaborer le système de relations historiquement constitué entre les discours psychopathologiques sur la sexualité, les normes à prétention objective qu'ils ont défini, et les autres normes révélées par les discours mais aussi par des pratiques souvent bien différentes de ces discours, afin d'interroger la prétention à l'objectivité de la norme psycho-sexuelle. Cette problématique engageait deux questions générales :

- (1) Quelle est la relation de la perversion sexuelle avec les écarts individuels aux normes morales, sociales et juridiques, c'est-à-dire à la *déviance* ?
- (2) Quelles sont les représentations sociales et culturelles de la relation du sexe et du mal produites par les discours savants sur la perversion ?

Les travaux de thèse nous ont ainsi amené à questionner la fonction et les effets politiques du concept de perversion sexuelle, notamment dans la gestion sécuritaire des risques sociaux, et à interroger les grands paradigmes épistémologiques et culturels de la sexualité en Occident.

2. CORPUS

Pour retracer la biographie de cet objet scientifique qu'est la perversion sexuelle, nous avons mobilisé un très large corpus pluridisciplinaire de sources imprimées majoritairement françaises (387 sources citées dans la thèse) : médecine, sciences naturelles, psychiatrie, psychologie, médecine légale et criminologie. Nous avons volontairement laissé de côté le corpus littéraire qui mérite une étude à lui seul (ROSARIO, 2000) pour nous attacher à la dimension épistémologique.

En sus de la lecture fine des traités savants, nous avons en particulier opéré un dépouillement très fouillé :

- des dictionnaires et encyclopédies médicales, en centrant nos recherches sur l'ensemble des termes engageant la sémantique de la perversion (perversion, déviation, aberration, anomalie, anormalité etc.), de l'instinct (instinct, appétit, etc.) et de la sexualité (sexualité, sexuel, amour, pédérastie, nymphomanie, etc.). L'étude des entrées des dictionnaires permet en effet de mesurer précisément les évolutions de la sémantique médicale et psychologique, ce qui constitue un bon indicateur des transformations théoriques.

- Des revues françaises de référence en psychiatrie et médecine légale (*Annales d'Hygiène Publique et de Médecine Légale*, *Annales Médico-Psychologiques*) et des *Archives d'Anthropologie Criminelle*. L'évolution des parutions sur la perversion nous a en effet permis de mesurer les évolutions du concept et des théories de 1829 (date de fondation des *Annales d'Hygiène Publique*) jusqu'au début du XX^{ème} siècle.

3. RÉSULTATS ET APPORTS PRINCIPAUX DE LA THÈSE EN REGARD DES TRAVAUX EXISTANTS

Depuis les années 1970, quatre types de recherches s'attachent au concept de perversion sexuelle, de manière soit centrale, soit périphérique :

1. Depuis la fin des années 1970, la philosophie morale normative d'inspiration analytique, qui applique les outils d'analyse conceptuelle à la perversion sexuelle (l'article devenue canonique de Nagel, 1979, la *Philosophy of sex* américaine – voir Soble, (ed.), 2002 – et le travail d'Ogien en France, qui s'inscrit dans la continuité de Nagel qu'il critique cependant - Ogien, 2004). Si ces études sont heuristiques en ce qu'elles élaborent une critique des discours sur la perversion sexuelle termes de réquisits logiques du concept, le problème principal qu'elles soulèvent est leur absence de remise en perspective historique qui laisse subsister des impensés massifs ; ainsi chez Nagel, Ogien, ou dans la *Philosophy of Sex*, que la sexualité normale et normée soit saisie sous le schème d'une relation intersubjective contractuelle qui suppose le consentement éclairé des partenaires n'est absolument pas questionné, alors même que cela constitue une des conditions logiques principales du concept de la définition de la perversion sexuelle au XXème et XXIème siècles.

2. Les historiens (voir Chaperon, 2002 et 2007a pour un état des lieux). Le problème soulevé par les études proprement historiennes est que leur ambition descriptive ne prend que marginalement en compte les dynamiques épistémologiques du savoir psychopathologique. En d'autres termes, les historiens s'attachent soit aux comportements sexuels (PEAKMAN, 2009), soit aux représentations culturelles de la sexualité (ROSARIO, 2000), soit aux déviations sexuelles et à leur médicalisation en général (CHAPERON, 2007b). L'absence de perspective épistémologique forte amène à oblitérer certaines problématiques pourtant essentielles (voir infra)

3. Les *gay and lesbian, social, cultural, and queer studies*. Ces études, très riches depuis les années 1970, présentent cependant le principal défaut de faire porter leur focale sur les problématiques des identités sexuelles (hétéro-homosexualité) et de genre (masculin / féminin, questions trans') (pour exemples : HALPERIN, 2000 (1989); KATZ, 2000 (1996); OOSTHERHUIS, 2000), ce qui induit des effets de masquage épistémologique, voire de distorsion sur l'histoire de la sexualité ; les problématiques alternatives à la question politique des identités, comme l'évasion de la jouissance au profit de la question de l'obsessionnalité et la question du passage à l'acte et de la dangerosité sociale et pénale des « pervers » sont ainsi minorées voire ignorées. Ces effets d'oblitération s'étendent au delà du champ de ces études, puisqu'elles touchent même l'épistémologie de la sexualité proprement dite (Davidson, 2005, dont les travaux sont notamment tributaires des *gay, lesbian and queer studies*).

4. L'épistémologie historique de la perversion sexuelle, qui reste très périphérique, et dont on pourrait isoler trois modalités :

- Plutôt historienne : voir Lantéri-Laura, 1979, pour une épistémologie historique de la psychiatisation des perversions dont la méthode comme la périodisation sont dorénavant datées.

- La philosophie de Michel Foucault (Foucault, 1976, 1999 et 2003) ; néanmoins, le programme de recherche de Foucault sur la perversion n'a jamais été réalisé sur le XXème siècle.

- L'épistémologie de la sexualité proprement dite (Davidson, 2005), plus que marginale en France. C'est dans ce renouvellement d'un projet d'histoire de la sexualité par l'épistémologie des concepts que nous nous inscrivons : il s'agit de faire porter l'accent sur l'histoire des cadres de pensée conceptuels et des réquisits logiques présidant à notre système de représentation des sexualités.

Cette thèse retrace ainsi la généalogie du concept de perversion sexuelle dans l'espace français durant le long XIXème siècle (de l'aube de l'aliénisme à l'orée du premier conflit mondial) et l'émergence d'un nouveau type de normativité appliquée à la sexualité. Elle analyse les modalités d'articulation de plusieurs discours normatifs distincts - morale, mœurs, loi, médecine, psychopathologie, sciences de l'homme - et décrit la naissance d'un type d'objectivation inédit des érotismes déviants en rupture avec l'anthropologie

AMmorale classique, dans sa relation avec les pratiques judiciaires, juridiques et politiques de gestion des désordres et des illégalismes.

Elle opère un ensemble de déplacements notables en regard des autres études historiques et épistémologiques sur la perversion sexuelle, se démarquant notamment d'un ensemble de thèses foucaaldiennes et post-foucaaldiennes. Ces déplacements majeurs sont les suivants.

(1) Déplacement méthodologique : étude de « la » perversion sexuelle comme unité épistémologique et conceptuelle. La quasi-absence des études épistémologiques sur la perversion sexuelle implique des effets de distorsion sur son histoire : ce sont les perversions plurielles et leur foisonnement dans les trois dernières décennies du XIX^{ème} siècle qui retiennent l'attention. Cela tend à livrer une image irrationalisante de la psychopathologie, qui aurait été absorbée dans l'invention délirante de nouvelles espèces exotiques. Prendre pour fil directeur l'unité de la catégorie « perversion sexuelle » a au contraire permis de décrire la rationalité propre aux discours psychiatriques sur la sexualité.

(2) Déplacement géographique et chronologique: le concept de perversion n'est pas né dans la psychopathologie allemande dans les trois dernières décennies du XIX^{ème} siècle, ni même au milieu du siècle, mais chez les aliénistes français entre 1820 et 1830. La plupart des études consacrées aux perversions prennent pour objet la psychopathologie allemande des dernières décennies du XIX^{ème} siècle, dans une perspective de généalogie de la sexologie et de la psychanalyse. En centrant nos recherches sur les sources françaises, nous avons pu mettre en évidence que l'apparition du concept de perversion sexuelle était tributaire de conditions propres à l'aliénisme français, ce qui a permis d'opérer une réévaluation majeure de la chronologie. Un concept proprement psychiatrique de « perversion » existe en effet dès Pinel. Il se décline en « perversion de l'instinct sexuel » dès la fin des années 1820.

(3) Trois déplacements épistémologiques :

(a) Les perversions sexuelles n'ont pas été définies historiquement par dérivation de la norme sexuelle reproductive et hétérocentrée. Le coït hétérosexuel dans le cadre matrimonial n'a pas été la norme dont les psychiatres auraient « déduit » les diverses espèces de perversions. Il est au contraire un critère ad hoc, invoqué au milieu du XIX^{ème} siècle par défaut d'un critère pathologique permettant de faire des perversions de l'instinct sexuel préalablement définies des maladies. Seule l'étude approfondie de l'émergence du concept à partir de la fin du XVIII^{ème} siècle était à même de mettre en évidence ce point. Il faut en conclure que la référence à la norme hétérocentrée n'appartient nullement aux réquisits logiques de définition de la perversion sexuelle, et que la problématique qui lui est inhérente n'est pas essentiellement celle de la naturalisation biologique de la sexualité. Il est donc possible d'entreprendre l'étude psychologique des perversions hors de tout cadre naturaliste, à condition de disposer d'une norme et d'un critère pathologique consistants – deux réquisits qui posent encore aujourd'hui de grandes difficultés à la psychopathologie.

(b) Critique de l'hypothèse foucauldienne du « dispositif de sexualité » normalisateur et refus du réductionnisme sociologique et/ou politique. Développée par Foucault en 1976 dans ses travaux sur *La volonté de savoir*, cette hypothèse d'un système de normalisation global constitué à l'articulation des différents discours et pratiques et dont la psychiatrisation des perversions serait un des rouages discursifs et pratiques (en endossant notamment une fonction de légitimation des pratiques normalisatrices), trouve encore de nombreux échos intellectuels. Sans remettre en question l'évidente volonté psychiatrique de participer à la mise en ordre sociale, nous avons relativisé la thèse foucauldienne pour quatre raisons. Nous avons premièrement minoré la convergence historique affirmée par Foucault entre les différents discours à prétention épistémologique sur la sexualité. Nous nous sommes deuxièmement distancé de la lecture économique-politique que proposait le philosophe de l'histoire de la sexualité à partir du XVIII^{ème} siècle (il insistait sur la stratégie d'hégémonie de la classe bourgeoise qui se serait donné un « corps de classe » à des fins de domination) en laissant plus de place aux dimensions culturelles et aux systèmes logico-philosophiques contraignants sous-tendant les thèses psychiatriques. Nous avons troisièmement relativisé la thèse du « pouvoir psychiatrique » en prenant soin de distinguer théorie et pratique, discours et réalité. De fait, au XIX^{ème} siècle, la psychiatrie n'a jamais eu

les moyens matériels et institutionnels de réaliser ses intentions normalisatrices affichées, et a au contraire rencontré nombre d'oppositions. Nous avons enfin mis en évidence que le développement d'un savoir nouveau et original des perversions avait produit une représentation nouvelle de la sexualité et participé (fait imprévu par les psychiatres du XIX^{ème} siècle) à la multiplication des possibilités érotiques des individus occidentaux plutôt qu'à leur normalisation.

(c) La question centrale que pose la perversion sexuelle aux psychiatres du XIX^{ème} siècle n'est pas celle de l'identité sexuelle, mais celle de l'obsession-impulsion, du passage à l'acte et de la dangerosité. Nous avons remis en cause le caractère paradigmatique de la catégorie d'inversion sexuelle (matrice de la notion d'homosexualité) pour la psychopathologie de la sexualité, en mettant en évidence une erreur méthodologique : la confusion entre l'importance factuelle historique et politique et le statut conceptuel de modèle épistémologique. Pour des raisons historiques, sociales, politiques, et épistémiques, l'« inversion sexuelle » possède une singularité qui empêche de la considérer comme un modèle de la perversion en général dont elle reste, au XIX^{ème} siècle aux yeux des psychiatres, une des espèces parmi d'autres. La reconsidération du statut de l'inversion a fait apparaître un élément cardinal pour l'histoire du concept de perversion sexuelle : le problème des impulsions irrésistibles, articulées aux obsessions et « idées fixes » et au passage à l'acte. On ne peut donc identifier les questions anthropologiques posées par la psychopathologie de la sexualité aux questions de politiques d'identité sexuelle et d'affirmation de soi. La question politique a donc été déplacée à un autre niveau, celui de la gestion sécuritaire des irrégularités érotiques.

Notre étude a répondu à la question philosophique qu'elle posait, en mettant en évidence que la complexe relation entre normes morales et psychologiques que problématise la catégorie de « perversion sexuelle » est présente dès l'émergence de cette dernière. Elle est le corollaire de deux éléments : l'exercice hygiénique de la psychiatrie dans le corps social, et la visibilité comme irrégularités dans l'espace social des érotismes déviants. Les psychiatres au XIX^{ème} siècle montraient cependant un souci réel de distinguer la pathologie psycho-sexuelle de ses proches moraux, sociaux et criminels. L'identification par le psychiatre Ernest Dupré, au début du XX^{ème} siècle, de la perversion pathologique et de la déviance morale et sociale a transformé ce problème et l'a lesté d'une difficulté dont on peut se demander s'il est possible de la résoudre. Cette question reste ouverte, et constitue le point de départ d'un des axes de recherche historique du présent projet.

Ce travail a de plus permis de problématiser les effets de transformation majeurs induits par les discours psychiatriques sur l'anthropologie du sujet et de la sexualité, en ouvrant un espace de recherches central au présent projet : en interrogeant les relations entre les transformations épistémologiques issues de l'objectivation psychopathologique des érotismes et les grandes mutations socio-économiques et culturelles au XIX^{ème} siècle (laïcisation, urbanisation, gestion de la santé publique, émergence d'une première société de consommation ...), nos travaux indiquaient en effet l'horizon d'une anthropologie historique de la subjectivité sexuelle en Occident, dont ils constituaient explicitement la propédeutique (MAZALEIGUE, 2010, 38).

II. Résumé détaillé

La première histoire du concept de perversion sexuelle s'ouvre avec l'appropriation aliéniste du concept médical de perversion et la définition de la manie sans délire chez l'aliéniste Philippe Pinel au tournant du XIX^{ème} siècle. Elle se termine avec la théorie des constitutions perverses du psychiatre Ernest Dupré avant la Grande Guerre. Cette période possède une unité évidente qui lui est octroyée par une problématique qui disparaît avec Dupré : la nécessité d'une distinction entre la perversion pathologique des fonctions du sujet et la perversité morale, entre la maladie et le mal, qui implique un problème permanent de partage et de définition des limites épistémologiques, institutionnelles et pratiques : normal ou pathologique, crime ou folie, vice ou maladie, asile ou prison, liberté ou tutelle. Cette disjonction de la perversité et de la perversion est la première figure historique du problème envisagé par cette thèse, à savoir la relation complexe entre la norme sexuelle définie par la psychopathologie et les autres normes (morales, sociales, et juridiques) régulant la sexualité. Durant le XIX^{ème} siècle, cette dichotomie fut la condition première

d'objectivation de la perversion en général et de la perversion sexuelle en particulier qui n'est, à l'origine, qu'une de ses formes.

Cette dichotomie abstraite est la réponse théorique à deux problèmes cruciaux posés par les aliénistes tout au long du siècle. Ces problèmes sont solidaires, puisque la psychiatrie est dès ses débuts autant une discipline de savoir et de soin qu'une hygiène du corps social supposée prendre en charge les individus que les autres institutions ne peuvent gérer. Le premier problème est proprement épistémologique : comment élaborer un savoir et une anthropologie de la subjectivité malade distincte de l'anthropologie morale classique, ce qui suppose en retour la reconnaissance de l'autonomie de la sphère éthique ? Le projet psychiatrique repose en effet sur une condition essentielle dont la distinction entre perversion et perversité est l'expression : la séparation de la morale et de la psychiatrie, et des normes respectives qu'elles définissent. Le second problème, pratique, appelle lui aussi urgemment une réponse : comment distinguer, dans un exercice médico-légal civil et pénal, le fou du criminel, le malade aux fonctions psychiques perverses du vicieux, le pervers du libertin, alors même que leurs conduites sont phénoménalement indiscernables – car le fou ne tue pas moins que l'immoral et l'exhibitionniste n'attente pas moins aux mœurs que le débauché ? Le partage des pervers est ainsi une nécessité pratique s'adaptant au réquisit de l'exclusion réciproque de la folie et de la responsabilité qui s'exprime dans l'article 64 du Code Pénal de 1810. La distinction cardinale entre perversité et perversion est donc soumise à des contraintes logiques issues du système juridique.

D'un point de vue matériel et institutionnel, cet exercice médico-légal de la psychiatrie est le point d'articulation entre théorie et pratique, entre savoir de la subjectivité malade et gestion des désordres érotiques. Premièrement, l'expertise a été le point de partage des sujet jugés purement délinquants ou criminels et de ceux qui étaient catégorisés comme malades et anormaux, avec des conséquences pratiques et institutionnelles lourdes sur la vie des individus (prison ou asile, prison ou prise en charge thérapeutique). Deuxièmement, elle a aussi été, tout au long du XIX^{ème} siècle, la condition matérielle principale d'une clinique des érotismes psychopathologiques, permettant à la psychiatrie d'étudier des cas rendus visibles par leur prise en charge judiciaire. Creuset de production de nouveaux objets, la pratique expertale a aussi entraîné des effets de distorsion théorique importants sur le savoir des perversions : étudier les maladies psychosexuelles au prisme de la délinquance et de la criminalité conduit en effet à assimiler perversion et risque social et à lier indissolublement pathologie psychosexuelle et dangerosité.

Si la disjonction entre la perversion et la perversité vient nommer les différences entre la maladie et ses autres, si proches, elle est aussi un opérateur puissant de l'approfondissement du savoir du sujet. En faisant peser sur le savoir du sujet malade une contrainte différentielle forte (il faut bien distinguer le vicieux du malade pervers), elle exige en effet un raffinement des théories de la clinique des pervers. Ainsi, aux commencements, l'objectivation de la perversion sexuelle ne fut pas l'effet d'une volonté de savoir des psychiatres prenant immédiatement pour objet la sexualité. Issue de l'effort fourni par les aliénistes pour développer un savoir et une pratique nouveaux et concurrents aux autres modes d'objectivation et de prise en charge sociaux des déviances, elle fut au contraire à l'origine de l'intérêt psychiatrique pour la sexualité. L'histoire de la perversion sexuelle est ainsi celle de l'émergence d'une variante spécifique de la question générale de la perversion et du processus par lequel cette variante acquiert son autonomie et devient un objet spécial et privilégié.

L'explicitation de ce processus a conduit à organiser la thèse en deux parties de six chapitres chacune, qui se succèdent selon un ordre chronologique. Chacune d'entre elles est organisée selon un double principe chronologique et thématique, décrivant l'évolution interne des théories, analysant leur dépendance aux conditions externes et soulignant leurs implications épistémologiques et anthropologiques. Le premier chapitre a vocation à poser le problème traversant l'histoire de la perversion, à en analyser la complexité et les difficultés méthodologiques qu'elle entraîne. L'organisation bipartite du texte correspond à ce que nous avons nommé premier et second modèle de perversion sexuelle.

Le premier modèle (1800-1849) est issu de la dynamique épistémologique de la psychiatrie à partir de Pinel et se déploie durant les années 1820. Il repose sur un système logico-philosophique naturaliste hérité de l'Age Classique et s'essouffle à partir des années 1840. Il ne subsume pas des espèces différenciées de perversions, mais diverses folies nommées *monomanies érotiques* traversées par de la perversion de l'instinct sexuel. Elles ont en commun une

symptomatologie érotique et une phénoménalité sociale spécifique ; toutes se manifestent en effet comme des désordres de conduites et des troubles à l'espace public ou privé que l'aliénisme cherche à prendre en charge. D'un point de vue internaliste, elles proviennent de la transformation de pathologies définies à l'âge classique ; ce sont la nymphomanie, le satyriasis, les délires érotiques multiformes et l'érotomanie d'Esquirol. Le premier modèle de perversion de l'instinct sexuel repose ainsi sur une épistémologie de la folie comme aliénation et une phénoménologie de la maladie mentale comme désordre. Il est intrinsèquement lié à la doctrine des folies partielles et à sa psychologie du sujet divisé, et obéit à un triple schéma de perception quantitatif, issu de la médecine générale des érotismes, de l'anthropologie des passions propre au premier aliénisme, et ordonné au paradigme clinique de l'accès maniaque. La solidité de ce triple cadre de pensée explique pourquoi, en dépit de leur conceptualisation et de leur désignation, ces premières perversions ne déploient paradoxalement ni une clinique des *déviation*s sexuelles (qui, d'un point de vue logique, sont des altérations *qualitatives*), ni une clinique de l'instinct. C'est en effet la quantité des érotismes, l'excès des passions, l'aggravation de la manie qui ordonnent leur description et renvoient jusqu'au milieu du siècle déviation et instinct au second plan. Le premier concept de perversion de l'instinct sexuel n'a pas encore trouvé son espace logique et sa clinique propres, et si le premier aliénisme est son lieu de naissance, il constitue aussi un aussi obstacle épistémologique à son déploiement.

Ces premières psychopathologies sexuelles sont étroitement dépendantes des fondements matériels de la clinique et de l'inscription sociale et judiciaire de la psychiatrie. L'exercice hygiénique de l'aliénisme dans la pratique médico-légale civile et pénale autorise en effet une psychiatrisation étendue des irrégularités érotiques précédemment décrites comme vices, délits ou crimes par leur recodage dans un discours psychopathologique. L'analyse de la célèbre *querelle des monomanies* opposant aliénistes et magistrats parisiens dans les années 1820-1830 permet de mettre en évidence les modalités logiques de cette nouvelle structure de description pathologique, mais aussi ses implications sociales et politiques en termes de concurrence et de coopération avec les pouvoirs publics. Cette psychiatrisation des érotismes est épistémologiquement renforcée par l'anthropologie des passions qui sous-tend le premier aliénisme (ch.4). Les passions, érotiques y compris, sont en effet conçues comme causes, symptômes et formes phénoménales des folies. Dès Pinel, la psychiatrie étend ainsi son domaine aux objets de l'anthropologie morale classique. Mais cette expansion objectale empiétant sur les univers judiciaires et moraux fait en retour peser de lourdes contraintes logiques sur le discours psychiatrique, et exige l'approfondissement de la clinique et l'élaboration de nouvelles structures de la preuve. En effet, si la perversion pathologique a toutes les apparences de l'immoralité et de l'excès des passions, comment les distinguer ? Comment différencier les écarts non morbides aux normes morales et sociales de leurs homologues pathologiques ? Où passe la limite entre perversion et perversité ? A la fin des années 1840, le domaine des objets psychiatriques s'est largement étendu, englobant nombre d'irrégularités érotiques précédemment décrites sous d'autres schèmes ; mais cette dynamique implique le risque d'une réduction de la perversion pathologique de l'instinct au comportement déviant.

En parallèle du premier modèle de perversion de l'instinct sexuel et de la psychiatrisation des érotismes, les aliénistes ont développé un concept proprement psychiatrique d'*instinct* dans la clinique des passages à l'acte violents permise par le traitement médico-légal de la délinquance et de la criminalité (ch. 5). D'abord encadrée par la doctrine des monomanies, cette psychiatrie de l'instinct se transforme au milieu des années 1840 où s'esquisse le projet d'un savoir des automatismes, organisé autour de l'étude des perturbations dynamiques du système nerveux. Ce « programme de Baillarger » semble être le seul à même de rendre compte des impulsions instinctives qui se posent comme des énigmes aux médecins et aux sujets. A partir du milieu du siècle, le concept d'« instinct sexuel » dont les déviations sont les perversions va ainsi se transformer : il ne sera plus la notion naturaliste héritée des sciences biologiques, mais un concept spécifiquement psychiatrique.

En 1849 se produit une importante rupture épistémologique qui engage une redéfinition du concept de « perversion de l'instinct sexuel » à la suite de l'affaire du sergent nécrophile Bertrand (ch. 6). Ce cas médiatique polarise l'attention du monde médical au point de devenir un événement épistémologique inaugurant le second modèle de perversion de l'instinct sexuel. Il amène en effet les psychiatres à promouvoir une nouvelle structure de description des conduites propulsant la sexualité au centre en dépit des apparences empiriques, et conduit en parallèle au dépassement du triple schéma de perception quantitatif des folies érotiques, ouvrant ainsi un nouvel espace de

pensée et de perception. La représentation médicale antérieure des pathologies érotiques est renvoyée à la périphérie au profit d'une conception qualitative des psychopathologies sexuelles comprises comme *déviations de l'instinct* qui trouvent leur place dans des classifications originales intégrant des espèces nouvellement définies d'aberrations érotiques, qui sont la matrice des futures perversions sexuelles (sadisme, fétichisme, voyeurisme, etc.). L'épistémologie contemporaine de la sexualité, débarrassée des références anciennes à l'histoire naturelle et à l'anthropologie des passions, est née. L'émergence d'un savoir de la perversion sexuelle est ainsi une des origines principales de notre idée de psycho-sexualité.

Mais ce second modèle et ses objets originaux définis en 1849 ne peuvent se déployer de manière cohérente que dans un espace conceptuel nouveau, avec des critères de vérité originaux fondant la structure de la preuve pathologique. Seule la transformation profonde du premier paradigme épistémologique de la folie, de pair avec la réorganisation du champ clinique et l'avènement d'une nouvelle conception de la subjectivité, va permettre l'essor du savoir des aberrations érotiques. Le second stade de l'histoire du concept de perversion sexuelle est donc inauguré par la transition vers un nouveau paradigme, celui de la maladie mentale, qui se réalise dans le dépassement de la doctrine des monomanies à la suite des discussions à la Société Médico-Psychologique en 1853-1854, l'abaissement définitif du seuil de perception pathologique, la substitution d'une anthro-biologie des déviances à l'anthropologie des passions et la stabilisation conséquente d'un nouveau champ d'objets qui forme une nouvelle classe pathologique : celle des *anormalités*, au sein de laquelle les perversions sexuelles comme déviations qualitatives de l'instinct sont des objets légitimes et cohérents (ch. 7). C'est en premier lieu la théorie de la dégénérescence qui fixe à partir de la fin des années 1850 les traits du nouveau paradigme psychiatrique, ce qui pèse lourdement sur le savoir des psychopathologies sexuelles. La dégénérescence définit en effet toute anormalité comme une maladie organique héréditaire, qui fait corps avec le sujet et s'exprime par un déséquilibre dynamique de son système nerveux. La donne change alors profondément pour les aberrations érotiques : l'absence de sens moral leur devient centrale. Les érotismes pathologiques ne sont désormais plus perçus sous le schéma de l'excès des grandes passions et des extravagances, mais renvoyés du côté du manque, de la lacune, du négatif au cœur du sujet, sombre et dangereux. D'une folie totale à l'autre, du désordre des passions aux anormalités, la passion, ses aspects vitaux et sentimentaux et l'exubérance encore positive de ses excès même pathologiques se sont effacés, remplacés par une conception déficitaire. En dix ans, le cadre logico-philosophique de pensée et de perception des érotismes s'est complètement transformé. Au trop-plein des folies érotiques se substitue le vide inquiétant des sexualités perverses, dangereuses jusqu'au crime. Cette conception sombre et pessimiste, dont on trouve des échos dans la littérature, va dominer le second modèle de perversion sexuelle et résonner culturellement avec la noirceur de la seconde moitié du siècle. Mais le problème du partage des pervers n'a jamais été aussi grand. La dynamique de naturalisation du mal à laquelle participe la théorie de la dégénérescence vide lentement mais sûrement l'univers éthique de la malignité, qui tend à devenir un ensemble vide. Si la perversion sexuelle est expression d'une absence ou d'une faiblesse du sens moral, où est la frontière entre perversion pathologique et perversité ? Et quel est l'obstacle à l'annexion de l'ensemble des déviances sexuelles à l'univers pathologique ? Le risque d'une réduction de la sémiologie de la perversion à des critères comportementaux ressurgit.

A partir des années 1870, c'est dans ce cadre que la psychopathologie de la sexualité proprement dite se développe, dans une dialectique permanente entre inventions conceptuelles et ouvertures d'espaces cliniques approfondissant et diversifiant la connaissance du sujet sexuel à travers une psychologie de plus en plus fine et différenciée (ch. 8). Elle s'institutionnalise entre 1880 et 1900. L'impulsion est donnée par les travaux allemands sur l'inversion sexuelle, dans un contexte épistémologique, social, juridique et politique spécifique. La réception des études allemandes est assurée en France par les circuits institutionnels de publication, et les études des différentes espèces de perversion se développent chez les psychiatres français. L'inflation de ces discours, approfondissant les espèces décrites en 1849 et en inventant de nouvelles, étend notablement le domaine de la perversion sexuelle, jusqu'à y englober le viol. On peut distinguer quatre pôles actifs de cette multiplication clinique et théorique : deux pôles parisiens que sont l'Infirmierie Spéciale du Dépôt de la Préfecture de Police et Sainte-Anne avec l'École de l'Admission sous la férule de Valentin Magnan (tous les grands psychiatres des perversions font leurs classes au Dépôt

ou à l'Admission), auxquels s'ajoutent dans les années 1880 l'école d'Anthropologie Criminelle à Lyon et dans la dernière décennie du siècle, la faculté de médecine de Bordeaux avec Emmanuel Régis et Albert Pitres.

La clinique de la perversion sexuelle est donc fortement dépendante de ses conditions institutionnelles, à savoir la prise en charge psychiatrique de la délinquance dans un cadre médico-légal dont l'importance contraste singulièrement avec la quasi-absence d'une clinique privée de la sexualité. Ces conditions matérielles possèdent des effets de distorsion majeurs sur le champ épistémologique des études sexuelles : tandis qu'en Allemagne, les psychiatres s'acheminent vers une première sexologie (Krafft-Ebing, Moll, etc.), la psychiatrie française fait de la perversion un danger, et des pervers des êtres qui sont la plupart du temps en contradiction avec la loi.

Si une psychologie sexuelle attentive aux singularités individuelles se dégage de l'ensemble de ces travaux (ch. 9), notamment à partir des autobiographies sexuelles des pervers dans le cadre de l'examen psychiatrique, la psychiatrie reste dominée entre 1800 et 1900 par le schème de la folie héréditaire (ch. 10 et 11). Malgré la présence de critères pathognomoniques clairs en théorie, nombre de conduites sexuelles s'écartant des normes morales et sociales sont décrites comme des perversions pathologiques. Le problème devient alors encore plus aigu qu'il ne l'était déjà : la distinction entre perversité et perversion, toujours nécessaire en droit, est de fait un énoncé vide. La perversion risque bien d'être identifiée à la déviance, et la norme psychosexuelle aux normes morales et sociales régulant la sexualité. L'insistance des psychiatres et des psychologues sur l'étude des obsessions, des impulsions et du passage à l'acte dans les perversions ne fait que renforcer cette difficulté en étayant théoriquement la thèse de la dangerosité inhérente à la perversion sexuelle (ch. 11). La clinique des aberrations érotique est alors inscrite dans le cadre d'une psychopathologie dynamique se fondant sur l'étiologie neurocérébrale qui réalise le programme de Baillarger. Si elle approfondit la connaissance du sujet, elle noie cependant la spécificité de la dimension sexuelle au sein de la dynamique perturbée des instances psychiques qui répond à celle des fonctions du névraxe. Les nuances de la psychologie sexuelle émergeant des autobiographies des pervers disparaissent au profit d'un modèle abstrait du fonctionnement mental du sujet. Les représentations des affects pervers qui sont produites sont alors désarticulés du désir et du plaisir, qui sont respectivement identifiés à l'obsession impulsive et au soulagement issu du passage à l'acte, l'orgasme étant comparable à une décharge épileptique. De plus, la thèse de la perversion comme manque moral organiquement inscrit au corps du sujet, constitutif, et implémenté dans le système nerveux en est renforcée.

Cette dernière dimension est privilégiée par Ernest Dupré dans la nouvelle conception de la perversion qu'il propose au début du xx^e siècle (ch. 12). Dupré indexe la perversion sexuelle sur la perversion en général qu'il identifie à la perversité, définie comme une immoralité constitutionnelle. Le sujet sexuel s'y perd doublement : la sexualité est intégrée à un concept plus large de déviance, et la subjectivité est contournée au profit de critères comportementaux qui ordonnent le diagnostic de perversion instinctive. Quant à la jouissance, elle n'apparaît nullement comme plaisir du sexe, mais du mal. Cette réorganisation théorique et clinique est articulée à une transformation du principe même de l'expertise psychiatrique et plus largement de la pénalité. Le principe de responsabilité qui ordonnait depuis 1810 la gestion légale de la folie, déjà fragilisé depuis les années 1860, est remis en question en 1905 par l'ordre judiciaire. S'y substitue définitivement une demande d'évaluation de la dangerosité alignée sur le principe de défense sociale. Le système logico-philosophique dichotomique qui sous-tendait le partage des infracteurs est dépassé, et la distinction entre perversité et perversion qui lui correspondait disparaît ainsi des conditions nécessaires de l'objectivation de la perversion sexuelle.

Le premier siècle de l'histoire de ce concept en France s'arrête ici. Paradoxe pour une psychiatrie qui s'est constituée en se dégageant de l'anthropologie morale classique : en moins d'un siècle, les pervers sexuels sont nés, et passés du statut de malades irresponsables méritant la compassion à celui de petits monstres moraux. La difficulté de séparer trouble psychique et déviance, maladie et délinquance, critères pathologiques et comportementaux, norme psychosexuelle et normes sociales et morales s'est muée en une aporie dont nous sommes toujours prisonniers. En faisant de la perversion-perversité une tendance positive et consubstantielle au sujet vers le mal, Dupré a dégagé les implications dures, mais hélas cohérentes, des conceptions de ses prédécesseurs. Face à la perversion, c'est la gestion des risques qui triomphe. De ces conclusions, il est difficile de ne pas percevoir l'angoissante actualité. Si cette vision sécuritaire est loin d'être partagée par l'ensemble des « intervenants psy », elle n'est cependant pas enterrée

aujourd'hui. Nous la voyons encore resurgir de loin en loin, ravivée par le pouvoir d'Etat sous la forme du rêve politique d'une prise en charge médico-judiciaire précoce et totale du pervers identifié à l'irréductible délinquant.

III. Réécriture de la thèse - en préparation pour 2013

Titre : *Déviance et perversion. Histoire du concept de perversion sexuelle au XIX^{ème} siècle* (environ 800000 signes). Nous avons remanié le texte de la thèse, qui est en voie d'achèvement pour envoi du manuscrit au premier semestre 2013. Le texte est dorénavant réorganisé en trois parties. L'accent sur les dimensions culturelles, notamment le rôle de l'imaginaire littéraire, est renforcé. Y sont intégrés des travaux sur archives effectués en 2012 (archives des admissions de Saint-Anne ; archives de deux cas singuliers de « monomanie érotique » dans la première moitié du XIX^{ème} siècle).

Julie Mazaleigue-Labaste

D. Bibliographie des textes cités

- BAJOS, Nathalie, BOZON, Michel, BELTZER, Nathalie et l'équipe CSF, *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, Paris : La Découverte, 2008
- CHAPERON, Sylvie, 2007, « La sexologie française contemporaine : un premier bilan historiographique », *Sexologie et théories savantes du sexe. Revue d'histoire des sciences humaines*, 17, Auxerre : Sciences Humaines Editions, 7-22.
- DAVIDSON, Arnold, 2005 (2001), *L'Émergence de la sexualité. Épistémologie historique et formation des concepts*, traduction de DAVIDSON, Arnold, 2001, *The Emergence of Sexuality. Historical Epistemology and the Formation of Concepts*, Cambridge, Mass : Harvard University Press.
- DAVIDSON, Donald, 1993, *Paradoxes de l'irrationalité*, Nîmes : L'Éclat.
- ENVEFF, 2003, *Les violences envers les femmes. Une enquête nationale*, Paris : La documentation française.
- FOUCAULT, Michel, 1976, *Histoire de la sexualité I. La volonté de savoir*, Paris : Gallimard.
- FOUCAULT, Michel, 1999, *Les anormaux. Cours au Collège de France 1974-1975*, Paris : Seuil-Gallimard.
- GILMAN, Sander L., 2000, « Imagines Ugliness : A History of the Psychiatric Response to Aesthetic Surgery », in SIEBERS, TOBIN, ed., 1998, *Creating the Body to cure the Soul. Race and Psychology in the Shaping of Aesthetic Surgery*, Duke University Press.
- , 2000, *The Body Aesthetic, From fine art to Body modification*, University of Michigan, 199-216.
- GOLDSTEIN, Jan, 2009, *Hysteria complicated by ecstasy. The case of Nanette Leroux*, Princeton : Princeton University Press.
- HACKING, Ian, 1998 (1995), *L'âme réécrite. Étude sur la personnalité multiple et les sciences de la mémoire*, traduction de HACKING, Ian, 1995, *Rewriting the soul. Multiple personality and the science of memory* (1995), Paris : Synthélabo, Seuil.
- , 2004, *Historical ontology*, Harvard University Press.
- , 2008 (1999), *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?*, Paris : La découverte, traduction de HACKING, Ian, *The social construction of what ?* 1999, Cambridge (Mass.) : Harvard University Press
- KLEIBER, Georges, 1990, *La sémantique du prototype*, Paris : PUF.
- LANTÉRI-LAURA, Georges, 1979, *Lecture des perversions. Histoire de leur appropriation médicale*, Paris : Masson.
- LE GOAZIOU, Véronique, JASPARD, Maryse, 2011, *Le viol, aspects sociologiques d'un crime*, Paris : La documentation française.
- MAZALEIGUE, 2007a, « Sexualité et perversion : une analyse critique de l'œuvre d'Arnold Davidson », dans *Sexologie et théories savantes du sexe. Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n° 17, 2007, 61-90.
- , 2007c, « Le tribunal comme lieu de savoir et de pouvoir : le rôle de l'expertise médico-légale dans l'émergence de la psychopathologie de la sexualité », in *Michel Foucault et la psychiatrie*, numéro spécial de *La lettre du psychiatre*, 3 (8).
- , 2009b, « L'autonomie à la lumière de la faiblesse de la volonté », dans Jouan, M. et Laugier S. (Dir.), 2009, *Comment penser l'autonomie ? Entre compétence et dépendances*, Paris : PUF, coll. « Ethique et philosophie morale », p. 75-87
- , 2010a, « Corps sans visage », dans DELAPORTE, François, FOURNIER, Emmanuel, DEVAUCHELLE, Bernard (dir.), 2010, *La fabrique du visage de la physiognomonie antique à la première greffe avec un inédit de Duchenne de Boulogne*, « Collection des Travaux de l'Académie Internationales d'histoire des Sciences », Turnhout : Brépols, 327-346
- , 2010c – « Le rêve des amazones. La renaissance de la figure de l'amazone au XIX^{ème} siècle Chez Johann Jakob Bachofen et Leopold von Sacher-Masoch », in TREVISI, Marion, NIVET, Philippe (dir.), *Les femmes et la guerre, de l'Antiquité à 1918*, Paris : Economica, 55-76.
- , 2011a, « Troubles du genre et de la sexualité : conflits et consensus », *L'Information psychiatrique*, 87 (4), Avril 2011, 305-312.
- , 2011b : « Viols et genres. Fonctions du droit et des procédures judiciaires dans la construction et la déconstruction des paradigmes de l'épistémologie du genre », dans *Jurisprudence. Revue critique*, 2.
- , 2013a, à paraître, « De l'amour socratique à l'homosexualité grecque », dans « Sodome et Gomorrhe » *Romantisme*, 2013 (1).
- NAGEL, Thomas, 1979, « Sexual perversion », in NAGEL, Thomas, 1979, *Mortal questions*, New-York : Cambridge University Press, 39-52.
- OGIEN, Ruwen, 2004, *La panique morale*, Grasset : Paris.
- ROSARIO, Vernon, 2000, *L'irrésistible ascension du pervers, entre littérature et psychiatrie*, Paris : EPEL, traduction de ROSARIO, Vernon, 1997, *The Erotic Imagination : French Histories of Perversity*, New York : Oxford University Press.

SOBLE, Alan (ed.), 2002, *The Philosophy of sex. Contemporary readings*. Fourth edition. Lanham (MD) : Rowman and Littlefield.

Julie Mazaleigue-Labaste